

ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

PÉRIGNY ET SAINT-ROGATIEN

IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER

Depuis le 2 juin et jusqu'au 31 décembre 2020, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, les communes de Périgny et de Saint-Rogatien, en partenariat avec Atmo Nouvelle-Aquitaine, mènent une étude sur la qualité de l'air.

Les molécules émises par les activités industrielles sont mesurées aux moyens de capteurs répartis sur les communes de Périgny, Saint-Rogatien, Dompierre-sur-Mer et Saint-Médard-d'Aunis de septembre à Octobre 2020. Durant cette période et en accompagnement des mesures, un dispositif de signalement des odeurs est mis en place.

UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE EN LIGNE

Dans le cadre de l'étude, une plateforme de signalement des odeurs, issue du travail réalisé par l'association Avenir Santé Environnement et Atmo Nouvelle-Aquitaine

est en ligne. Elle vous permet de signaler les nuisances olfactives que vous constatez. Ces éléments permettront d'affiner les résultats de l'étude.

La plateforme :
nuisances.avenir-sante-environnement.fr



Consultez les bulletins hebdomadaires et mensuels :
atmo-nouvelleaquitaine.org

